

Télétravail : Stop ou encore ?



Alors que de nombreux accords de télétravail arrivent à leur terme et que certaines entreprises américaines et GAFAM ont annoncé un retour à 100% du présentiel, qu'en est-il du télétravail en France ? Notre étude « Pratiques et perceptions des arrêts de travail dans les entreprises », menée en 2024 avec l'institut Audirep, dresse un état des lieux de ses usages et perspectives dans les entreprises françaises de plus de 20 salariés.

Voir les
résultats clés
de l'étude



Le télétravail mis en place

là où c'est possible

55% des
entreprises ont
mis en place du
télétravail



2 jours en
moyenne

Encore quelques réticences

1 entreprise
sur **10**



n'y est pas favorable

Parmi les 45% d'entreprises qui n'autorisent pas le télétravail, la grande majorité évoque plutôt une incompatibilité avec les métiers.

Des effets jugés bénéfiques sur les arrêts de travail

55% et **42%**
des RH des managers

dont les entreprises pratiquent le télétravail estiment qu'il a permis de **diminuer les arrêts de travail**, les autres font état d'un effet plutôt neutre.



Le nombre de jours octroyés par l'entreprise n'influe pas sur les effets constatés du télétravail.

Des effets jugés majoritairement

bénéfiques

70% des RH et des managers

dont les entreprises l'autorisent pensent que le télétravail contribue à un bon équilibre vie professionnelle / vie personnelle.



Beaucoup y voient d'autres avantages, notamment en termes de **fidélisation**, **d'engagement des salariés** et **d'image de l'entreprise**.

2 points d'attention sont soulevés



> La capacité de déconnexion pour

29% et **20%**
des RH des managers

> Le lien social entre les salariés pour

1/3
d'entre eux environ



Des sujets qui peuvent être traités par des **ajustements de l'organisation** et des **actions de sensibilisation**.

Alors... stop ou encore ?

La majorité des RH garderaient leur nombre de jours de télétravail actuel, soit 2 jours en moyenne.



1/3 des managers augmenteraient le nombre de jours de télétravail dans leur entreprise.



Extraits de l'étude « Pratiques et perceptions des arrêts de travail dans les entreprises » menée par l'Observatoire de l'imprévoyance et l'institut Audirep auprès de 750 responsables Ressources Humaines et plus de 400 managers d'entreprises de plus de 20 salariés en 2024. Document achevé de rédiger en novembre 2024.



GRUPE
vyv